

CONSOLIDATION DE LA PAIX

« Nous croyons que la tâche première de la nouvelle organisation mondiale doit être d'éradiquer les causes sociales et économiques ainsi que politiques des frictions et des différends internationaux. Ce que nous cherchons à créer ici, c'est une ligue pour la paix et non pour la guerre. »

Lester B. Pearson
1945

Vu son intérêt de longue date pour le maintien de la paix, il était naturel pour le Canada d'évaluer comment la communauté internationale était susceptible de réagir à l'un des plus grands défis de l'après-guerre froide, à savoir l'édification d'une paix durable dans des pays en proie à des cycles de violence récurrents. La communauté internationale a commencé à repenser le concept de la sécurité humaine et, comme moyen de favoriser cette sécurité, celui de la consolidation de la paix.

La sécurité humaine reconnaît que le développement de la démocratie, les droits de la personne et les libertés fondamentales, la primauté du droit, le bon gouvernement, le développement durable et la justice sociale sont, dans l'optique de la paix mondiale, aussi importants que le contrôle des armements et le désarmement. La consolidation de la paix vise à rendre une société davantage capable de gérer ses conflits sans violence. Elle vise aussi à mettre en place les conditions et les institutions grâce auxquelles un pays peut prendre en mains sa destinée de sorte que le développement social, politique et économique devienne possible.

C'est dans cet esprit que le Canada a mis sur pied l'initiative de consolidation de la paix comprenant un fonds de consolidation de la paix doté d'un budget de 10 millions de dollars. Le fonds fournit les outils

volus pour satisfaire rapidement et efficacement aux exigences complexes de la consolidation de la paix – en aidant à rétablir, dans les domaines judiciaire, législatif ainsi que de la police et des droits de la personne, les institutions nécessaires pour favoriser la confiance entre des communautés diverses dans des sociétés en conflit. L'une des grandes réalisations permises par cette initiative est la création d'une liste d'experts canadiens des droits de la personne qui pourront être déployés sur bref préavis pour appuyer des initiatives du gouvernement canadien, de l'ONU et d'autres mesures internationales liées aux droits de la personne, comme les opérations onusiennes de surveillance du respect de ces droits.

« Je vois la consolidation de la paix comme une bouée de sauvetage pour les sociétés qui luttent pour mettre fin au cycle de violence, recréer un sens civique et se relever. Une fois que les combats ont pris fin et que les besoins humanitaires immédiats ont été satisfaits dans un pays, il existe un équilibre instable durant une brève période critique. Poussé du mauvais côté, le pays sombre à nouveau dans le conflit, mais si on lui fournit l'aide appropriée, durant ce bref intermède déterminant, il optera pour la paix et la stabilité. »

Lloyd Axworthy

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, 1996

